

NOTE DE SYNTHÈSE DU CONSEIL COMMUNAL DU 10 SEPTEMBRE 2018

SÉANCE PUBLIQUE

DIRECTION GÉNÉRALE

1. Adoption d'une motion relative à la sortie du nucléaire à l'horizon 2025 et à la prévention du risque nucléaire.

MOTIVATION :

La potentielle dangerosité des sites nucléaires constitue un risque important auquel chaque autorité publique se doit d'accorder une attention particulière. C'est d'autant plus vrai lorsque l'on se situe à proximité d'une centrale comme c'est le cas pour notre Ville. SERAING est, en effet, située à moins de vingt kilomètres des trois réacteurs nucléaires de la centrale de Tihange.

Entrés en service respectivement en 1975, 1983 et 1985, les réacteurs Tihange 1, 2 et 3 ont déjà dépassé leur durée d'exploitation. L'actuel Gouvernement fédéral a néanmoins fixé à 2025 la date de fermeture de l'ensemble des sites nucléaires présents sur le territoire belge.

Toutefois, le doute plane toujours quant au respect de cette échéance car il nécessite l'adoption rapide de mesures concrètes visant à sortir de la dépendance au nucléaire à l'horizon 2025.

Une telle incertitude est, selon nous, problématique, et ce, à plusieurs égards.

Tout d'abord, l'état actuel des réacteurs est déjà source d'inquiétudes. Les multiples arrêts qu'ont connus ces trois réacteurs, mais également les multiples microfissures présentes sur les cuves, et notamment celle de Tihange 2, en attestent. Ceux-ci ne sauraient être exploités au-delà de 2025.

Ensuite, à l'instar de ce qui s'est produit pour les réacteurs de Doel 1 et 2 ainsi que de Tihange 1, nous ne sommes pas (faute d'orientation claire relative au Pacte énergétique) à l'abri d'une éventuelle prolongation de la durée d'exploitation des réacteurs au-delà de 2025. Si une telle décision devait être prise, elle accroîtrait immanquablement la probabilité que survienne un incident nucléaire semblable à ceux de Tchernobyl ou de Fukushima.

De plus, il convient d'être à l'écoute des vives préoccupations formulées à l'égard de l'état de nos centrales nucléaires par différentes autorités des pays qui constituent la région des "trois frontières" (dont les villes de Maastricht (NL) et d'Aachen (D) ainsi que de villes du Grand-Duché du Luxembourg). Notons qu'elles ont également déjà manifesté leur profonde opposition vis-à-vis du prolongement de Tihange 1 ainsi que de Doel 1 et 2.

Signalons également que les craintes formulées n'émanent pas uniquement d'autorités publiques des zones limitrophes puisque plusieurs experts nationaux et internationaux en sécurité nucléaire sont déjà venus se joindre au concert d'inquiétudes quant à une éventuelle prolongation.

En outre, et dans le cadre de la conduite de l'action communale, il convient de garder à l'esprit l'ampleur de la dévastation sanitaire et économique que provoquerait un accident nucléaire. Dans ce contexte, il est d'ailleurs nécessaire que les autorités communales mettent tout en œuvre afin de s'assurer que la population soit préparée, autant que faire se peut, à la survenance d'un accident de cette nature.

Enfin, et au-delà des risques cités ci-dessus, il est évident que plus longtemps l'on maintiendra en activité ces centrales nucléaires, plus tard le développement d'alternatives énergétiques durables adviendra capables d'assurer l'approvisionnement énergétique de la population à un coût raisonnable.

Pour toutes ces raisons, le conseil communal de SERAING se prononce pour le respect du calendrier de fermeture des centrales nucléaires de Doel et de Tihange fixé à 2025.

IMPACT BUDGÉTAIRE : NÉANT.

2. Etude de mobilité du Pairay.

MOTIVATION :

IMPACT BUDGÉTAIRE :

SECRETARIAT COMMUNAL

3. Adoption d'une motion relative à l'enfermement de mineurs étrangers.